



Communiqué intersyndical – Réunion de suivi du plan d'action de la Surveillance

Jamais surpris, toujours déçus

Trois ans...

Depuis trois ans, les organisations syndicales jouent le jeu : du temps, de l'énergie, des idées, des propositions pour construire une douane plus opérationnelle, avec des agents mieux formés, mieux payés, mieux reconnus, travaillant dans des conditions compatibles avec leur santé et leur vie de famille.

Et trois ans après vous osez nous présenter une instruction cadre pour la fonction de chef d'équipe, listant un nombre incalculable d'obligations managériales, procédurales, morales, etc. Et ce, sans faire la moindre proposition de contrepartie financière ou horaire.

Vous osez même écrire que la reconnaissance de cette fonction passe par la rédaction de cette instruction et par les perspectives d'évolution de carrière possibles ! C'est un mensonge honteux quand on connaît les taux de promotion en douane ! Seulement 77 promotions par liste d'aptitude en 2024 et 174 pour les tableaux d'avancement de C1 et CP pour l'ensemble des branches de notre administration !

Concernant l'astreinte, au mieux on peut envisager cela comme une sous DOD où les agents percevront une prime ridicule au regard des risques encourus et de la disponibilité demandée, sans formation ni matériel dédié.

Au pire nous constatons que vous mettez en place cette nouvelle organisation de travail en dehors de tout cadre légal tant dans la rémunération que dans la compensation horaire.

Nous vous invitons donc à jeter votre copie et à ouvrir de vraies négociations, autour d'un nouveau contrat social, respectueux de la loi, des agents et de la pénibilité de leurs missions. Ce n'est qu'à ce prix que nous reviendrons à la table des négociations.